

Délibération n°2025-07-15-04-CA

Relative à la cartographie des risques budgétaires et comptables : plans d'actions à amU

Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 15 juillet 2025, sous la présidence de M. Eric BERTON,
Président de l'Université,

- Vu** le Code de l'éducation,
- Vu** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012, modifié, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- Vu** l'arrêté du 1^{er} juillet 2013 fixant la liste des personnes morales de droit public relevant des administrations publiques mentionnées au 4° de l'article 1er du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- Vu** l'arrêté du 17 décembre 2015 relatif au cadre de référence des contrôles internes budgétaire et comptable, pris en application de l'article 215 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP),
- Vu** les Statuts d'Aix Marseille Université,

Considérant que l'arrêté du 17 décembre 2015 susvisé prévoit notamment que le conseil d'administration a la charge de définir les orientations de gestion de l'organisme et d'en assurer la surveillance ; qu'à cet effet, le conseil d'administration veille à la mise en œuvre du cadre de référence des contrôles internes budgétaires et comptables et doit disposer d'une vision globale des risques majeurs auxquels l'organisme est exposé ainsi que des actions mises en place pour leur couverture,

Considérant qu'en application de l'arrêté du 17 décembre 2015 susvisé, le conseil d'administration est informé au moins une fois par an de l'état de déploiement du contrôle interne budgétaire et du contrôle interne comptable de l'organisme et valide le plan d'action établi sur la base de cartographie (s) des risques budgétaires et des risques comptables,

Après en avoir délibéré,

Article 1

APPROUVE les plans d'action suivants établis sur la base de la cartographie CIB-CIC (Contrôle Interne Budgétaire – Contrôle Interne Comptable) :

- Concernant le CIB (Contrôle Interne Budgétaire) : 4 nouveaux plans d'actions ont été créés (3 plans d'actions sont en cours, 6 ont été finalisés) ;

- Concernant le CIC (Contrôle Interne Comptable) : 8 nouveaux plans d'actions ont été créés (5 plans d'actions sont en cours, 8 ont été finalisés).

Article 2

La cartographie des risques budgétaires et comptables et les plans d'actions correspondants sont précisés dans le tableau annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à la majorité des membres présents et représentés (23 voix pour et 6 abstentions).

Membres en exercice : 36

Quorum : 18 membres présents et représentés

Présents et représentés : 21 membres présents et 8 membres représentés

Fait à Marseille, le 15 juillet 2025,

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : **21 JUL. 2025**

Transmise au Recteur de la région académique le : **21 JUL. 2025**